

EXTRAIT du
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27 janvier 2026

Présidence de Monsieur Bernard COMBES, Maire

L'an deux mil vingt-six et le vingt-sept janvier à 18 heures le Conseil Municipal de la Ville de TULLE, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Bernard COMBES.



N° 9d

Etaient présents : M. Bernard COMBES, Maire, M. Jacques SPINDLER, Mme Sylvie CHRISTOPHE, M. Michel BOUYOU, M. Fabrice MARTHON, Mme Sandy LACROIX, M. Jérémy NOVAIS, Mme Christiane MAGRY-JOSPIN, Maires - Adjointes, M. Pascal CAVITTE, Mme Ana-Maria FERREIRA, Mme Christèle COURSAT, Mme Yvette FOURNIER, Mme Christine BUISSON-COMBE, M. Yvon DELCHET, M. Patrick BROQUERIE, M. Gérard FAUGERES, Mme Zohra HAMZAOU, M. Clément VERGNE, M. Raphaël CHAUMEIL, M. Henry TURLIER, M. Pierre DESJACQUES, M. Dorian LASCAUX soit 22 Conseillers municipaux formant la majorité des membres en exercice.

Etaient représentés : M. Stéphane BERTHOMIER par Mme Christèle COURSAT, M. Michel BREUILH par M. Bernard COMBES, M. Serge HULPUSCH par Mme Sylvie CHRISTOPHE, Mme Christine DEFFONTAINE par Mme Christiane MAGRY-JOSPIN, M. Sébastien BRAZ par M. Michel BOUYOU, Mme Micheline GENEIX par M. Raphaël CHAUMEIL

Etaient absents : Mme Ayse TARI, Mme Aïcha RAZOUKI, Mme Stéphanie PERRIER, Madame Anne BOUYER, M. Grégory HUGUE

Monsieur Clément VERGNE remplit les fonctions de secrétaire de séance.

Demande de subvention au titre du FEDER pour la création d'un complexe « raquettes » au Stade Alexandre Cueille

Monsieur le Maire expose :

Les infrastructures mises à la disposition du Tennis Club Tulliste, construites dans les années quatre-vingt, sont aujourd'hui vétustes et ne répondent plus aux besoins des utilisateurs.

Depuis plusieurs mois une réflexion est engagée avec les dirigeants du club de tennis local pour créer sur le haut du stade Alexandre Cueille un complexe « raquettes » avec :

- la construction d'un bâtiment pour couvrir les deux terrains extérieurs de tennis situés au niveau du stade annexe avec un espace vestiaires dédié pour les joueurs de tennis.

- la construction sur le terrain de tennis situé entre les deux courts extérieurs existants et les bulles de tennis un bâtiment pour accueillir 3 terrains de padel.

- la construction d'un club house commun pour le tennis et le padel et de vestiaires pour les pratiquants de padel.

- la démolition des bulles existantes et création de deux courts de tennis extérieurs en lieu et place.

Le coût global de l'opération s'élève à 2 250 480 € HT décomposés comme suit :

- Bâtiment Tennis : 672 900 € HT
- Bâtiment Padel : 702 500 € HT
- Terrassements pour les deux bâtiments : 150 000 € HT
- Démolition des bulles existantes et création de deux courts extérieurs :
145 000 € HT
- Création de locaux annexes vestiaires et club house : 205 000 € HT
- Frais annexes études, honoraires, contrôles, coordinateur SPS : 375 000 € HT

Le Conseil Municipal,

- Vu l'exposé de Monsieur le Maire,
- Vu le Code Général des Collectivités Locales,
- Vu le budget communal,
- Vu le dossier ci-annexé,
- Vu le plan de financement ci-annexé,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité

1 - Approuve le projet relatif à la création d'un complexe « raquettes » sur le haut du stade Alexandre Cueilie dont le montant total s'élève à 2 250 480 € HT €.

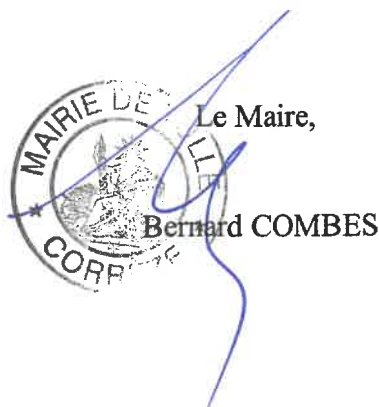
2 - Décide la réalisation de ce projet.

3 - Sollicite, cette somme demeurant élevée au regard des capacités financières de la commune, une subvention au titre du FEDER aussi élevée que possible en vue de la réalisation de cette opération.

4 - Les écritures comptables en résultant seront inscrites au Budget de la Ville.

5 - La présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif qui peut être saisi par l'application Télérecours citoyen accessible sur le site www.telerecours.fr

Le Maire,
Bernard COMBES



Le secrétaire de séance

Clément VERGNE



Transmis au Contrôle de Légalité le : 13 MARS 2026

Date et ref de l'accusé de réception : 13 MARS 2026

090 - 27012026



A Tulle, le **13 MARS 2026**

Création d'un complexe « raquettes » sur le site de l'Auzelou

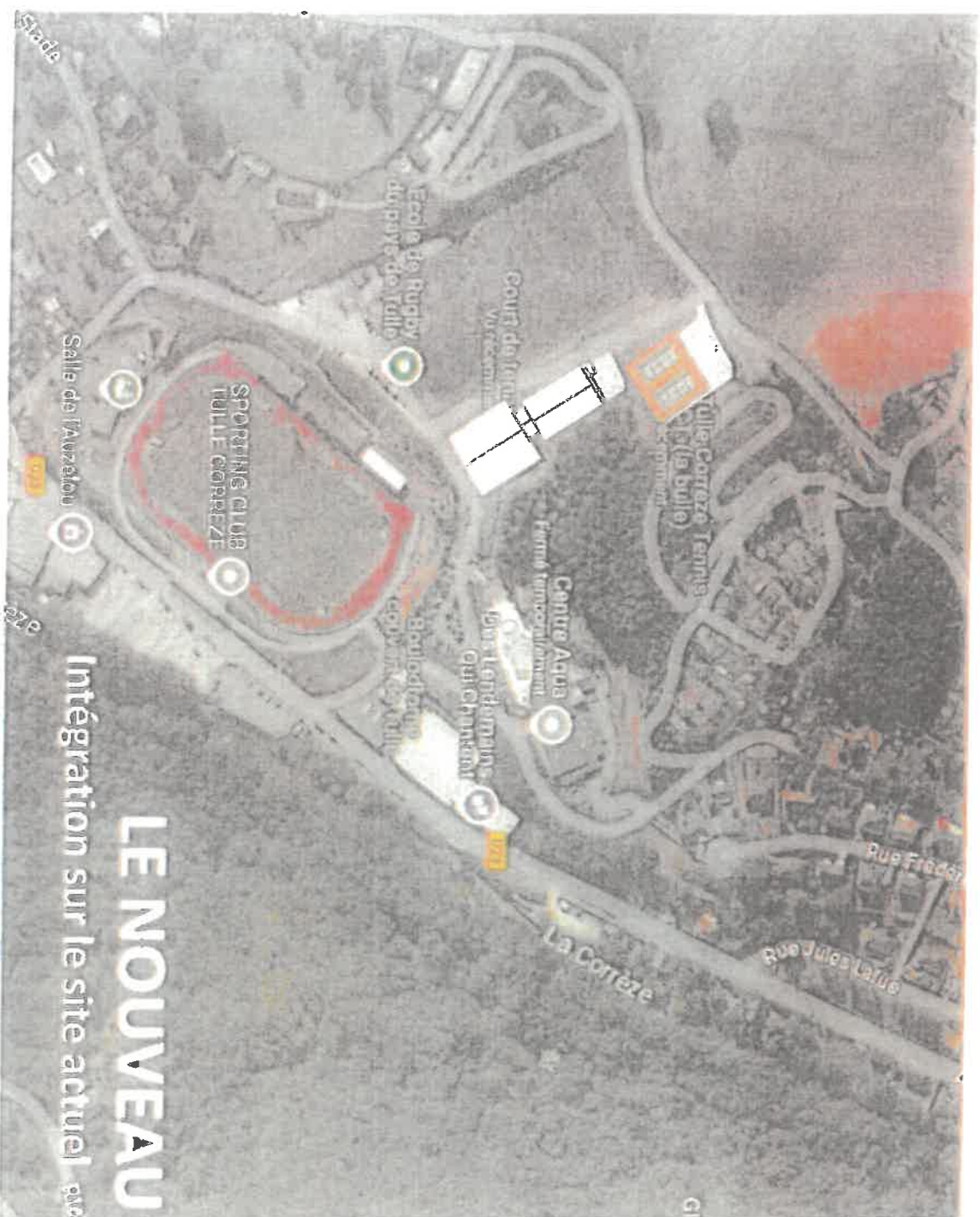
Plan de financement

Financement		%
Europe : FEDER	337 572,00 €	15,00%
Agence Nationale du Sport	337 572,00 €	15,00%
Etat	435 242,83 €	19,34%
Région Nouvelle Aquitaine	337 572,00 €	15,00%
Département de la Corrèze	240 000,00 €	10,66%
Fédération Française de Tennis	112 524,00 €	5,00%
Part Ville	449 997,17 €	20,00%
Total HT	2 250 480,00 €	100,00%

Le Maire,
Bernard COMBES.



Transmis au contrôle de Légalité le : 13 MARS 2026
Date et Réf. de l'accusé de réception : 13 MARS 2026
D9D - 27012026



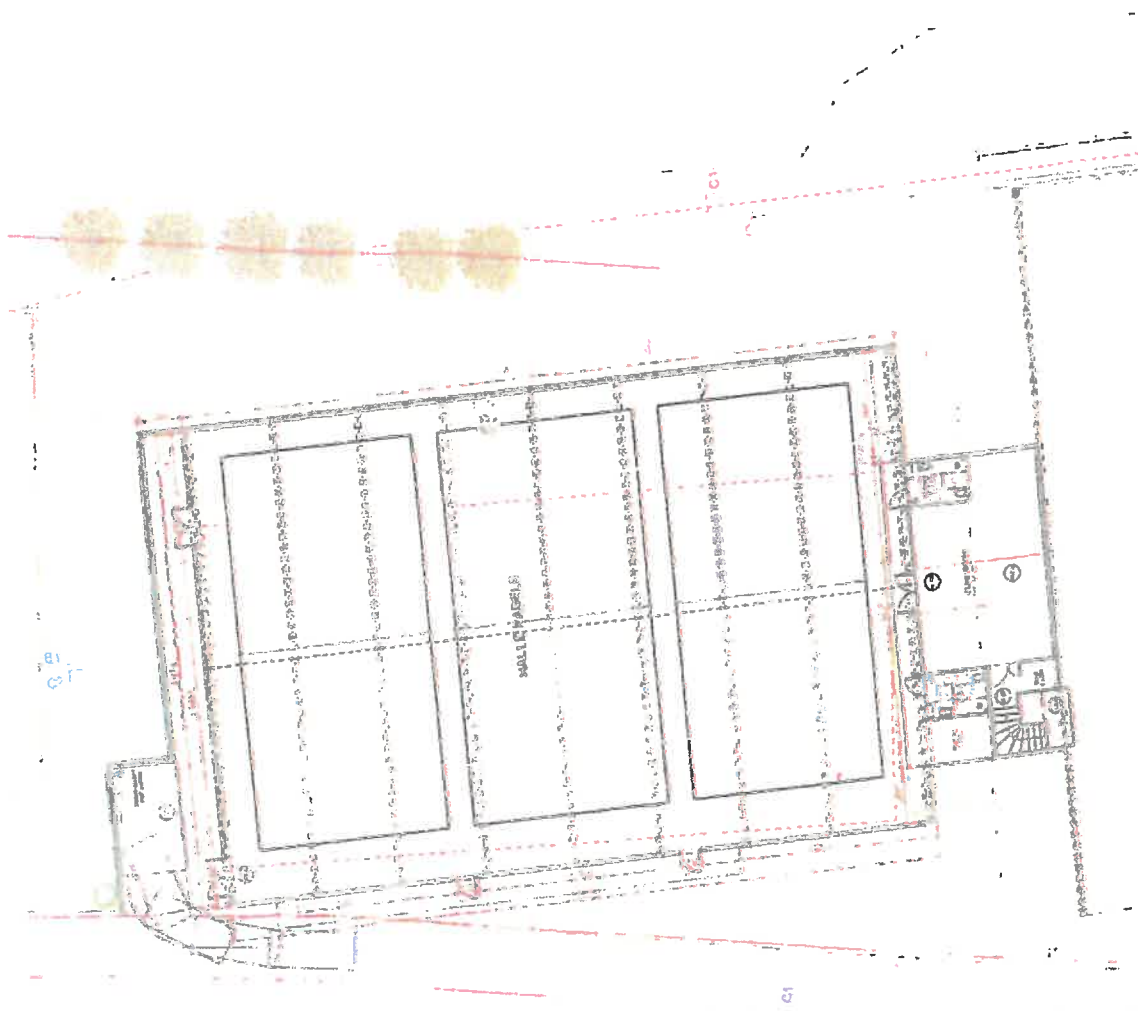
LE NOUVEAU COMPLEXE

Intégration sur le site actuel



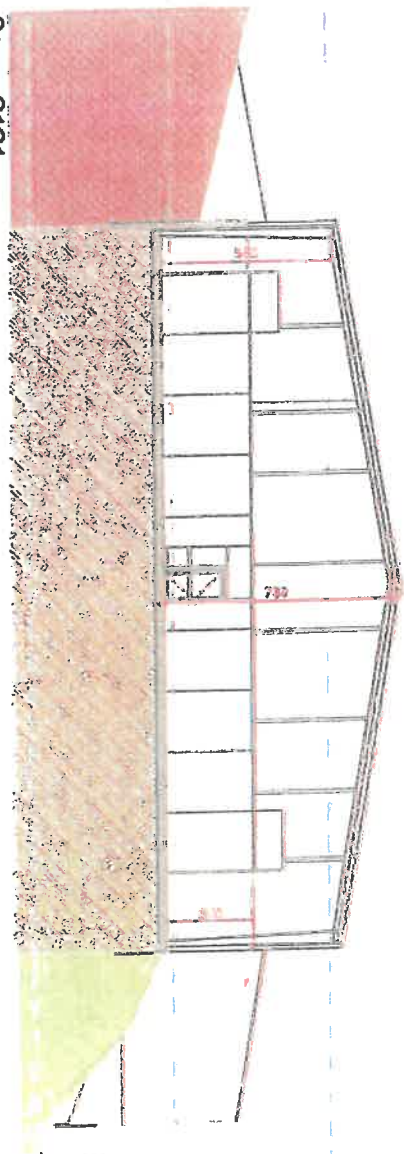
COMPLEXE RAQUETTES TCT
Plan plateforme 1 - Tennis
Ech 1/150e

COMPLEXE RAQUETTES TCT
Plan plateforme 2 - Padel
Ech 1/150e

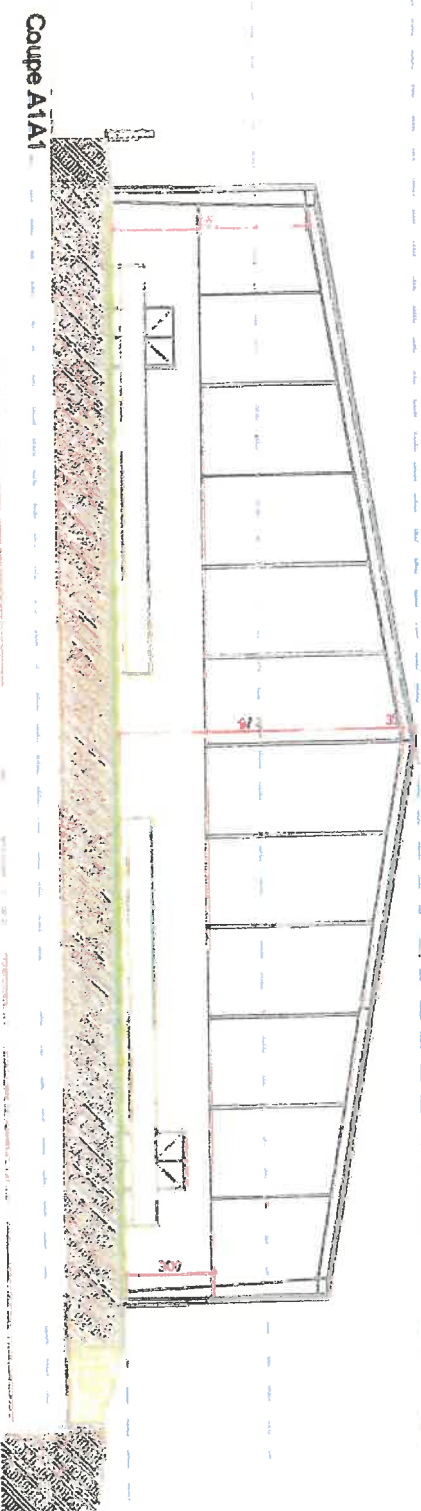


COMPLEXE RAQUETTES TCT
Coupes A1 et C1 Ech 1/100e

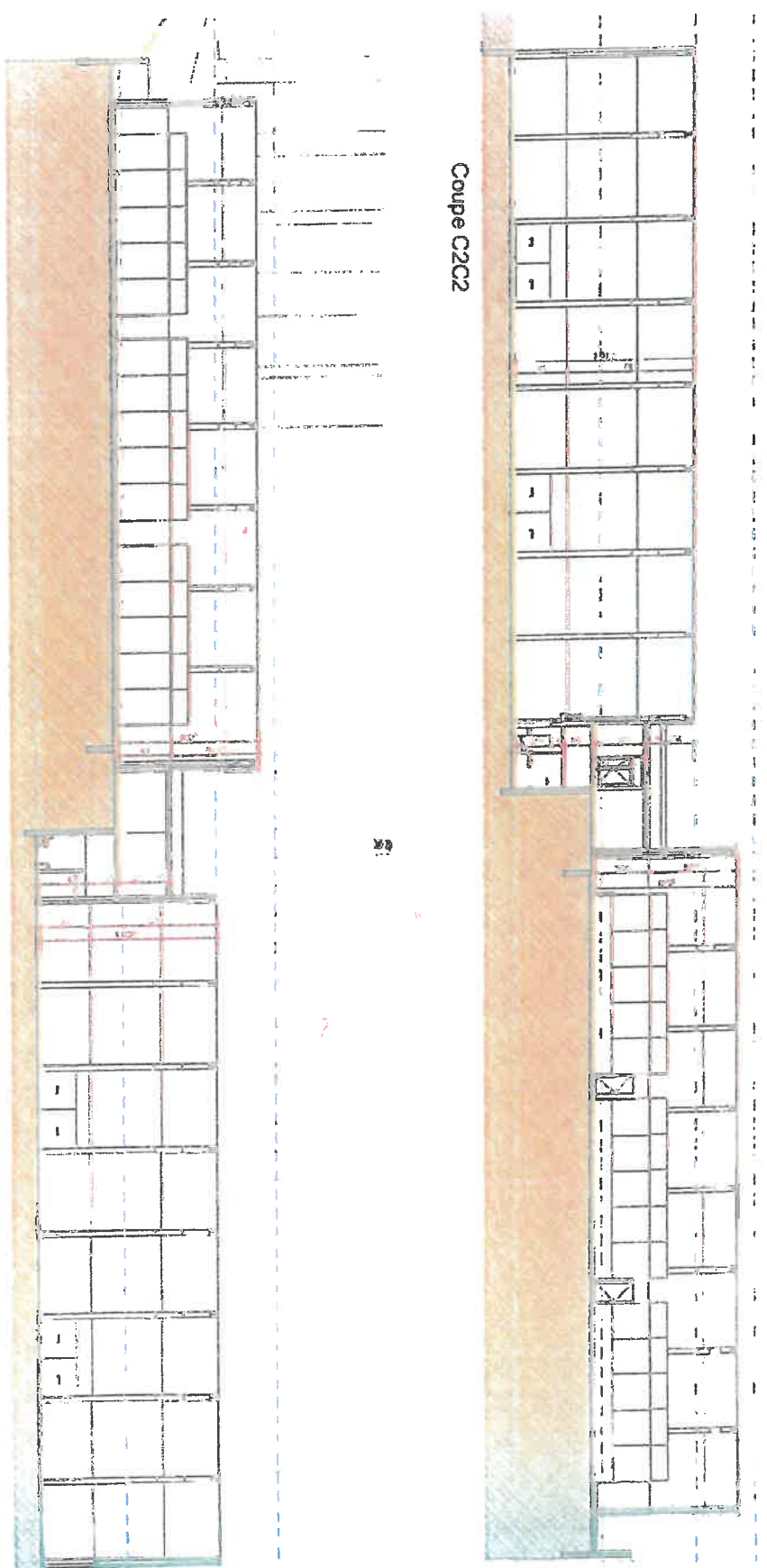
Coupe C1C1



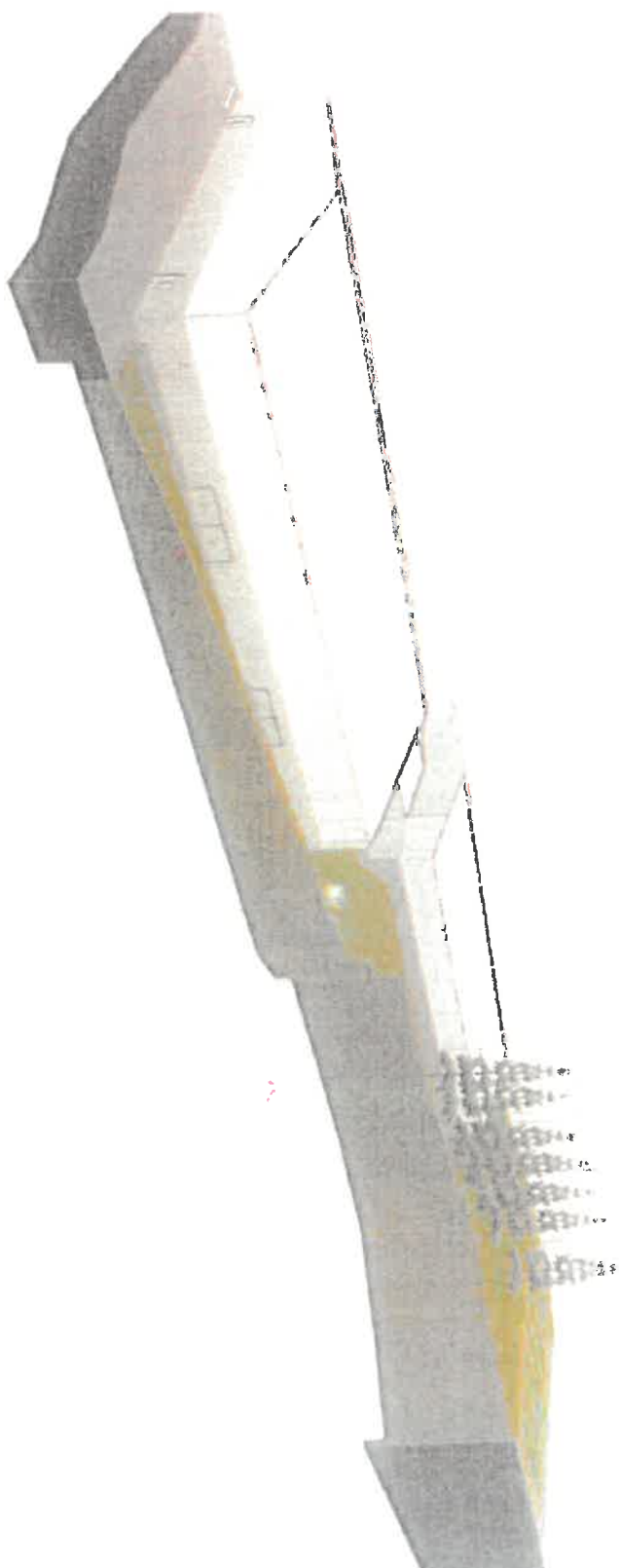
Coupe A1A1



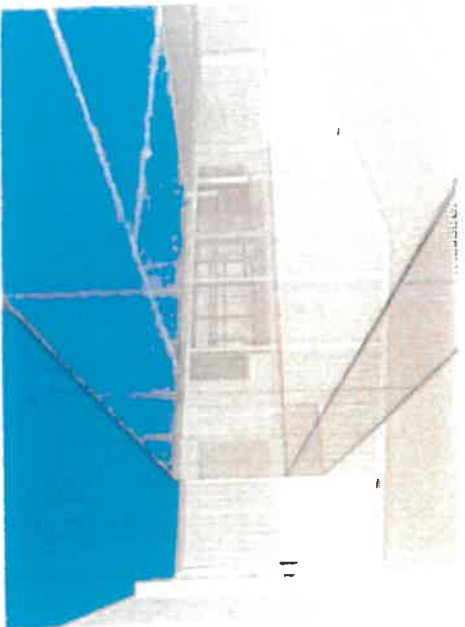
Coupe C2C2



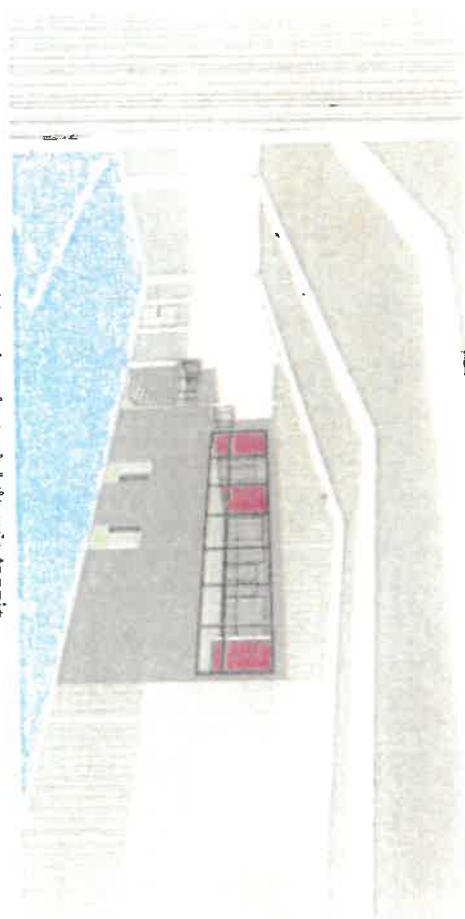
COMPLEXE RAQUETTES TC
Vue extérieure 1



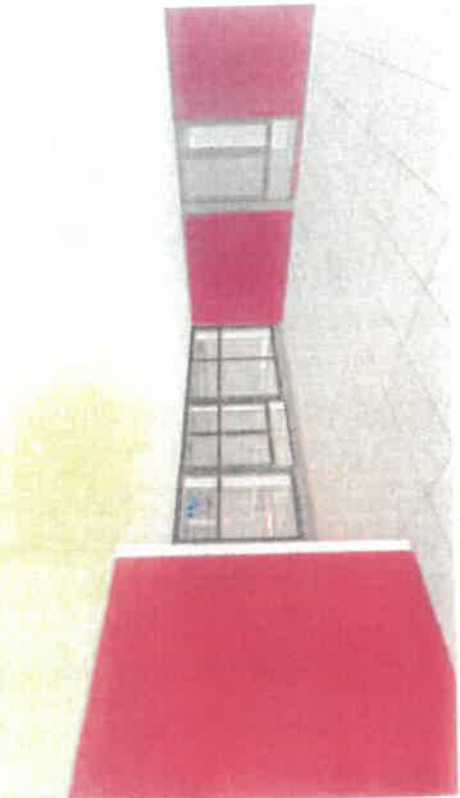
COMPLEXE RAQUETTES TCT
vues intérieures



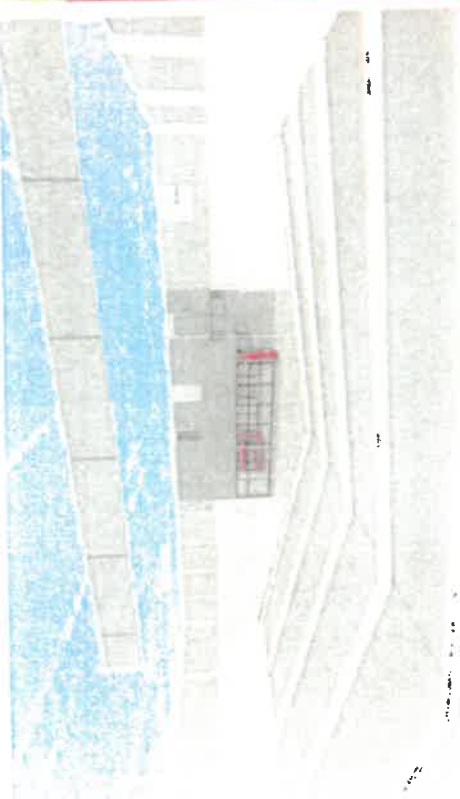
Club house depuis terrains de padel



Club house et terrains de padel depuis tennis



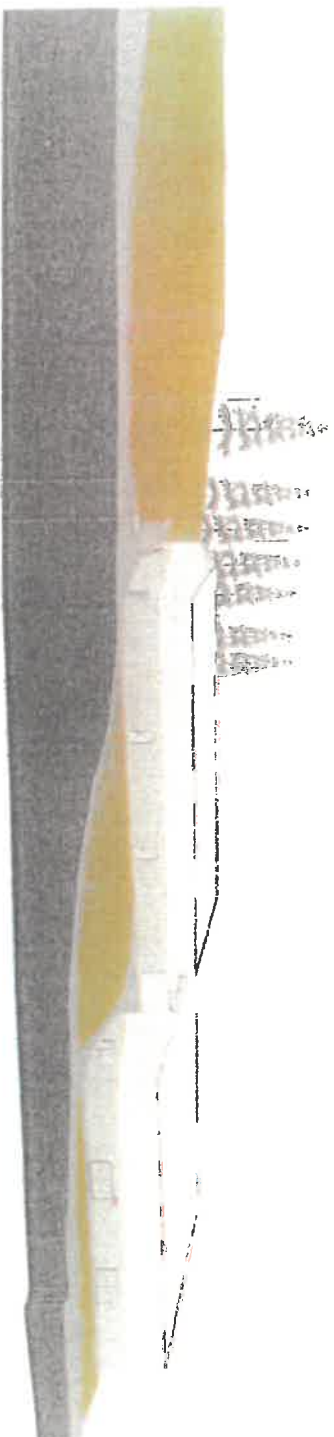
Vue sur les terrains de padel depuis le club house et entrée du club
house depuis l'escalier d'accès aux terrains de tennis



Club house depuis terrains tennis

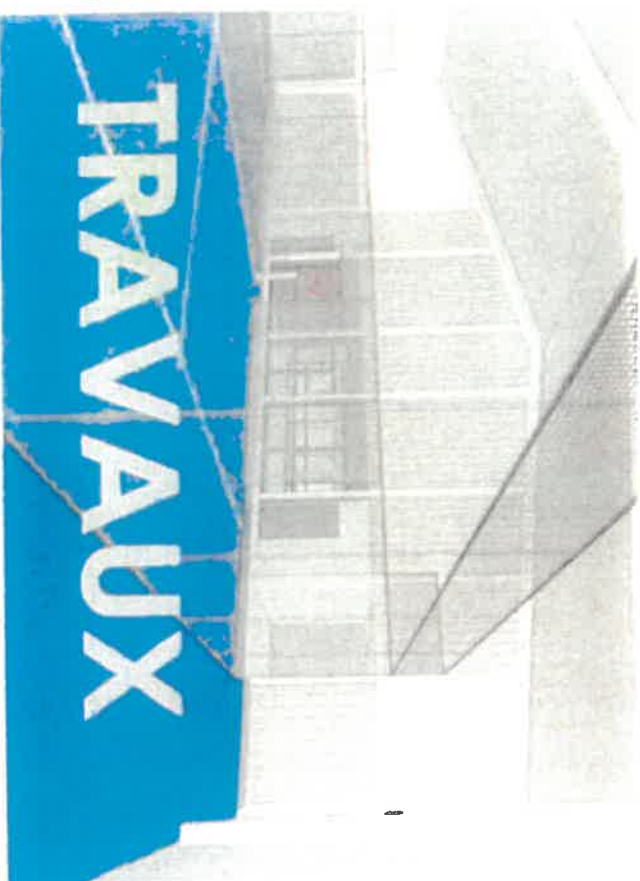


ANNEXES



COÛT DES

TRAVAUX



TENNIS

BATIMENT TENNIS pour 2 terrains couverts 37,5X37,5X6,70m

Travaux de gros-œuvre : • Fourniture fraction ou sol par fondations techniques (Estimati, pour un sol réparti "bon", suivant nature des sols G2) • Fourniture et mise en place de longrines périphériques en béton armé	54 500,00 € 33 400,00 €
Prestations communes Bude structure - étude de conception des membrures - étude d'éclaircation - DOB structure, montage et pilotage des travaux (propre à l'ouvrage) Complète charpente en aluminium anodisé à couverture • Charpente et structure en aluminium anodisé, compris surcharge pour mise en œuvre panneaux solaires - conforme gabarit Plan Qualité Tennis • Couverture en bacs acier traité de type Ondulock 40 mm de chez Arcelor Mittal, compatible avec la mise en œuvre de panneaux solaires • Fourniture et pose de chéneaux et DEF en acier laqué Enveloppe périphérique mixte • Fagades bordées de 0 à 3 m en composite double peau laqué de 120mm : Prieau acoustique micro-perforé intérieur, isolation en laine minérale de type Rockwool et pavement extérieur en bordage acier inoxydable Ventilant : Fourniture et pose d'un bordage en panneaux sandwich en mousse PE épaisseur 40 mm (révisable type JI FI WALL 1130 (Lundee) de chez COMSIDE avec un R=2,35 m².K/W. Bancs : Fourniture et pose de 3m en membrane type table polyester à enduction PVC - Poids 750 gr/m² - Blanc translucide de chez Serge Ferrand système de tension des membrures propre au système sous une technique Ventilant : Fourniture et pose d'un bordage hybride en panneaux en polycarbonate alvéolaire alvéolables 9 parcs épaisseur 40 mm pré-laqué type ARCOPLUS 340 avec une transmission thermique U=1,0 W/m².K, y compris profilés en aluminium périphériques. Membrures extérieures - Serrurerie • Fourniture et pose de 3 parcs double vitreux dimension 2,00 m x 2,10 m et de 4 portes coulissantes à double vitreux dimension 5,20 m x 2,50 m. Accessoires sportifs • Fourniture et mise en place de 4 Rideaux de fond de court + 1 filet de séparation des courts Électricité • Installation électrique, éclairage sportif Led 800 Lux, SS Gestion et traitement de l'air : Régulation hygrothermique et ventilation mécanique (système de climatisation dimensionné pour le volume compris galeries + membrures et mise en service)	440 000,00 €
Terrains de tennis • 2 courts de tennis indoor en anodisé et résine	70 000,00 € 134 560,00 € TVA 20%
OPTION PROPOSEES Maintenance pour remplacement du système de couverture isolée par membrures de toiture de type 70232 de chez Serge Ferrand - Poids 750 gr/m² - MALS ou autre installation photovoltaïque	-114 500,00 €

PADEL

BATIMENT PADEL pour 3 pistes de padel 48,24X3,80m

Travaux de gros-œuvre : • Fondation fraction ou sol par fondations techniques (Estimati, pour un sol réparti "bon", suivant étude des sols G2) • Fourniture et mise en place de longrines périphériques en béton armé	52 500 30 000
Prestations communes Bude structure - étude de conception des membrures - étude d'éclaircation - DOE Union, montage et pilotage des travaux (propre à l'ouvrage) Complète charpente en aluminium anodisé à couverture • Charpente et structure en aluminium anodisé, compris surcharge pour mise en œuvre panneaux solaires - conforme gabarit Plan Qualité Tennis • Couverture en bacs acier traité de type Ondulock 40 mm de chez Arcelor Mittal, compatible avec la mise en œuvre de panneaux solaires • Fourniture et pose de chéneaux et DEF en acier laqué Enveloppe périphérique mixte • Fagades bordées de 0 à 3 m en composite double peau laqué de 120mm : Prieau acoustique micro-perforé intérieur, isolation en laine minérale de type Rockwool et pavement extérieur en bordage acier inoxydable Ventilant : Fourniture et pose d'un bordage en panneaux sandwich en mousse PE épaisseur 40 mm pré-laqué type JI FI WALL 1130 (Lundee) de chez COMSIDE avec un R=2,35 m².K/W. Bancs : Fourniture et pose de 3m en membrane type table polyester à enduction PVC - Poids 750 gr/m² - Blanc translucide de chez Serge Ferrand système de tension des membrures propre au système sous une technique Ventilant : Fourniture et pose d'un bordage hybride en panneaux en polycarbonate alvéolaire alvéolables 9 parcs épaisseur 40 mm pré-laqué type ARCOPLUS 340 avec une transmission thermique U=1,0 W/m².K, y compris profilés en aluminium périphériques. Membrures extérieures - Serrurerie • Fourniture et pose de 3 parcs double vitreux dimension 2,00 m x 2,10 m et de 3 portes coulissantes à double vitreux dimension 5,20 m x 2,50 m. Accessoires sportifs • Fourniture et mise en place de 4 Rideaux de fond de court + 1 filet de séparation des courts Électricité • Installation électrique, éclairage sportif Led 500 Lux, SS Gestion et traitement de l'air : Régulation hygrothermique et ventilation mécanique (système de climatisation dimensionné pour le volume compris : zones + membrures et mise en service)	35 000,00 € 150 00 € TVA 20%
OPTION PROPOSEES Maintenance pour remplacement du système de couverture isolée par membrures de toiture de type 70232 de chez Serge Ferrand - Poids 750 gr/m² - MALS ou autre installation photovoltaïque	-95 50 €

AUTRES TRAVAUX

TERRASSEMENT - VRD ENSEMBLE BATIMENTS	
Terrassement et réseaux divers	1 50 000,00 €
COURTS DE TENNIS OUTDOOR	
2 courts de tennis en enrobé et résine	65 000,00 €
DEMOLITIONS DES EXISTANTS	
Démolitions des bâtiments existants compris protection de la structure des courts à remettre en état	80 000,00 €
LOCAUX ANNEXES - second oeuvre	
Vestiaires tennis et padels + club house	205 000,00 €
	TOTAL HT 1 000 000,00 €
	TVA 20% 100 000,00 €
	TOTAL TTC 1 100 000,00 €

RECAPITULATIF

BATIMENT TENNIS pour 2 terrains couverts	37,5X37,5X6,70ht	672 900,00 €
BATIMENT PADEL pour 3 pistes de padel	45X24X5,80ht	702 500,00 €
TERRASSEMENT - VRD ENSEMBLE BATIMENTS		1 50 000,00 €
COURTS DE TENNIS OUTDOOR		65 000,00 €
DEMOLITIONS DES EXISTANTS		80 000,00 €
LOCAUX ANNEXES		205 000,00 €
	TOTAL HT 1 075 400,00 €	
	TVA 20% 375 080,00 €	
	TOTAL TTC 1 450 480,00 €	

NOTA :

L'étude et le coût de l'installation de panneaux photovoltaïques ne sont pas intégrés dans le montant total ci-dessus.

*Participation financière possible :

La société MECOLIF Interrogée a fait sa réponse suivante : Si les tarifs de rachat solaire ne bougent pas trop, l'investisseur privé pourrait participer au financement du projet de tennis sur tulle pour 500kwc (environ 2300 à 2400m2 de couverture sur bac acier) . soit :

En versant un loyer de 10k€/ an pti 30 ans ou 18k€/ pti 20 ans.

En versant une participation à la construction entre 210 et 220k€ .

Le bail aura une durée entre 30 et 40 ans maxi.

Transmis au contrôle de Légalité le : 13 MARS 2026
Date et Réf. de l'accusé de réception : 13 MARS 2026
D9D - 27a12026

FRAIS ANNEXES

FRAIS ANNEXES	
* Relevé topographique * Etudes de sol	
* Coordonnateur SPS * Bureau de contrôle	
* Honoraires maîtrise d'oeuvre	6 à 7% du coût du montant des travaux pour une mission de base
* Frais d'assurance	
* Actualisation des prix, taux de tolérance, provision pour aléas.	
* Frais concessionnaires	
* Taxes	

Total des frais annexes évalué : à 20% du coût total :
375080 euros HT